

INTERVENTION DE
M. Stéphane MARI AU SUJET de la L2

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Quelques mots, pour dire notre soutien à cette délibération en dépit du recours au contrat de partenariat pour réaliser cette opération.

Car l'essentiel, c'est qu'enfin la L2 soit achevée et j'ajouterais, dans un délai raisonnable.

C'est le choix de l'Etat, maître d'ouvrage de l'opération, de recourir au contrat de partenariat.

Nous pensons que ce choix est contestable. Mais, nous le respectons dès lors que l'Etat n'impose pas à nous, collectivités territoriales, le mode de financement qu'il a choisi pour lui-même.

Il nous sera en effet possible de financer notre quote-part à travers une subvention classique, échappant ainsi à ce processus ruineux qu'est le contrat de partenariat.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, ma question est simple : quel mode de financement allez-vous choisir pour cette opération ? La subvention classique ou un dérivé du contrat de partenariat ?

Notre groupe votera cette délibération.

Je vous remercie.